

Brèv'infos

Bulletin d'information du Centre hospitalier de l'estran

édito

Sommaire

Focus

- Accueil des nouveaux arrivants

Actualités du personnel

- Forfait mobilité
- CET
- Changement de situation administrative

Résultat de l'enquête BI

A la rencontre des élus

Évaluations externes

Histoire

DD

- Réduction des déchets
- Action "Favorisons la biodiversité"

Documentation

Replay/ Agenda

Directeur de la publication

Stéphane Blot, directeur

**Rédacteur en chef/
conception et réalisation :**
Valérie Munoz, chargée de la communication

Ont participé à ce numéro :

Valérie Boisbras, Séverine Brault, Anne-Laure Courdé, Adeline Le Mouëllic, Sophie Lucas, Yoann Villalon

Crédit photos : service communication©



Chers tous,

Je commencerai cet édito par vous remercier chaleureusement et sincèrement pour votre investissement et votre engagement remarquables sur de nombreux sujets mais en particulier sur deux événements récents que je tiens à souligner :

► la période de certification de nos structures médico-sociales

► dans la préparation de la visite du Directeur Général de l'ARS de Normandie mercredi 13 décembre dernier.

La visite s'est déroulée de manière très positive et le Directeur Général a exprimé sa grande satisfaction à l'égard de la qualité de l'accueil et de ce qui lui a semblé être une prise en charge des patients empreinte de bienveillance.

Il a également souligné notre réactivité lors de nos réponses aux appels à projets, l'atmosphère positive qui règne chez nous, en contraste avec la plupart des établissements qu'il visite.

Il a également mis en avant la diversité et la richesse de nos partenariats, plusieurs de nos partenaires ayant pris la parole lors des échanges pour valoriser la qualité des relations avec les professionnels de l'établissement.

Il a profité de cette occasion pour nous annoncer plusieurs nouvelles particulièrement positives, notamment l'octroi d'un financement supplémentaire de 430 000 euros pour les Troubles du Comportement Alimentaire (TCA), en plus des près de 300 000 euros déjà obtenus ou encore la validation d'une enveloppe de 91 000 euros pour la création d'un GEM à Saint-Hilaire.

Il a réitéré en public, lors de la signature du Contrat Local de Santé de Granville Terre et Mer en soirée, ses compliments à l'égard de notre établissement.

Je le répète régulièrement mais la réussite d'un établissement de santé dépend du travail collectif.

Pour assurer le bon fonctionnement d'un hôpital, il faut la contribution de médecins, de soignants, de médico-soignants, d'administratifs, de techniciens, de professionnels de la santé de tous les niveaux et de tous les grades.



Ces deux événements marquants de fin d'année en sont le reflet. Et dans cette nouvelle édition de notre gazette Estrannienne, vous trouverez la synthèse de plusieurs dynamiques qui soulignent votre engagement à tous vers des projets ambitieux, territoriaux et réalistes.

Cette réussite est une réussite collective, et elle projette une image très positive de notre établissement avec toutes les retombées que l'on peut envisager.

Encore une fois, un grand merci à chacun et à chacune d'entre vous, de très belles fêtes de fin d'année à tous et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

Par **Stéphane BLOT**
• Directeur



Accueil des nouveaux arrivants

Clef d'une intégration réussie : la qualité de l'accueil des nouveaux arrivants

FOCUS

La journée d'intégration est un élément central pour un professionnel. Elle permet d'appréhender l'organisation, de se rencontrer, de prendre le temps d'échanger sur les projets, les dynamiques de fonctionnement d'une institution. La gouvernance du Centre Hospitalier de l'estran a décidé de rendre cette journée interactive et obligatoire pour tous. Temps institutionnel, interventions de professionnels soignants et non soignants, visite de services et discussions partagées se succèdent sur cette journée riche et solidaire

Dans un contexte de pénurie et de concurrence entre établissements de santé, l'accueil et l'intégration revêtent une importance fondamentale pour attirer et fidéliser les professionnels.

“Une journée bien intense, riche d'informations, de connaissances et de liens”

Après un accueil orchestré par Mme Guibert,

JOURNÉE D'ACCUEIL Des nouveaux arrivants

Programme de la journée - 14 novembre 2023

9 h 00 Accueil
 9 h 15 introduction Mme Guibert - directrice du pôle ressources, formation et politique sociale
 9 h 45 visite de l'établissement
 10 h 15 accueil service restauration
 10 h 45 présentation générale de l'établissement

12h30/13h30 Déjeuner

13 h 30 Visite des services techniques
 14 h Ateliers
 #Qualité
 #services logistiques
 #Manutention des charges et prévention des TMS
 #Ressources humaines

15h30/16h00 Intervention
 Mme Courdé - Directrice du pôle stratégie, innovation et projets

16 h Ateliers (suite)
 #Service numérique
 #Sécurité
 #Archives-documentation
 #EOH




Service communication - novembre 2023



directrice du pôle ressources, formation et politique sociale, le programme s'est articulé autour de visites : celle de l'établissement et du service restauration le matin enrichie d'une présentation générale par les services RH et communication. L'après-midi, très dense, a commencé par une visite des services techniques et s'est poursuivi par des ateliers (Voir ci-contre). La présentation par Mme Courdé des projets médico-soignants de chaque pôle a apporté une information complète auprès de nos nouvelles recrues.

Interventions et ateliers



A noter que le CH de l'estran organise également un accueil des stagiaires à leur arrivée depuis plusieurs années. Les étudiants débutent ainsi dans les services avec une connaissance des activités de l'établissement.

Le forfait mobilité

Le forfait mobilités durables, qu'est-ce que c'est ?

Le forfait mobilités durables (FMD) est un dispositif qui s'inscrit dans la loi d'orientation des mobilités. Il représente une prise en charge partielle des frais de déplacements personnels des agents entre leur domicile et le lieu de travail.

Il est ouvert à tous les agents de la fonction publique hospitalière (agents titulaires ou contractuels).

Cela concerne plus précisément les agents qui utilisent une "solution de mobilité douce" ou "un mode de transport alternatif" à la voiture individuelle pour leurs déplacements.

Quels sont les modes de transport concernés ?

- ☒ Le covoiturage (passager comme conducteur)
- ☒ Le vélo mécanique ou à assistance électrique personnel
- ☒ Un engin de déplacement motorisé : trottinettes, mono-roues, gyropodes, hoverboard, etc...
- ☒ Un cyclomoteur, une motocyclette ou un engin de déplacement motorisé ou non, loué ou mis à disposition en libre-service.

Quel est le montant du Forfait mobilités durables ?

Le montant du forfait mobilités durables est proportionnel au

nombre de déplacements domicile-travail réalisés par l'agent au cours de l'année civile précédant celle du versement du forfait :

➤ **100 euros** lorsque le nombre de déplacements est compris entre 30 et 59 jours,

➤ **200 euros** lorsque le nombre de déplacements est compris entre 60 et 99 jours,

➤ **300 euros** lorsque le nombre de déplacements est d'au moins 100 jours.

Modalités de versement

Le forfait mobilités durables est désormais cumulable avec le remboursement partiel d'un abonnement de transport ou d'un service public de location de vélos.

Pour le percevoir, vous devez remplir le formulaire "demande de forfait mobilités durable" ainsi que l'attestation de covoiturage pour ceux qui utilisent ce mode de transport.

Ces documents, disponibles dans la GED, doivent être retournés au service DRH **avant le 31 janvier 2024**.



Avec le Forfait mobilités durables,
GARDEZ LA FORME !



Avec le Forfait mobilités durables,
AUGMENTEZ VOTRE POUVOIR D'ACHAT !



Avec le Forfait mobilités durables,
PRÉSERVEZ LA PLANÈTE !



Avec le Forfait mobilités durables,
RACCOURCISSEZ VOS TEMPS DE TRAJET !



Avec le Forfait mobilités durables,
EMPRUNTEZ TOUJOURS LES MODES DE TRANSPORT LES PLUS ADAPTÉS !

ACTUALITE DU PERSONNEL

Compte Epargne Temps



Pensez à renvoyer vos formulaires (disponibles sur la GED) avant le 31 janvier 2024 [après validation de l'encadrement](#)



Mobicoop : Une plateforme de covoiturage, **Mobicoop**, est disponible depuis le début de cette année à destination des professionnels du CH.

Que vous soyez passager, conducteur ou les deux, **inscrivez-vous dès maintenant** sur le site et surtout publiez vos annonces même si vous covoiturez déjà afin de développer la communauté CH estran.

Dès qu'un trajet similaire correspondra à votre offre ou demande, vous recevrez une alerte sur votre adresse email professionnelle.

Ce service gratuit de mise en relation pour covoiturer est accessible :

- Depuis votre ordinateur, via l'adresse suivante mobicoop.fr,
- Depuis votre smartphone, en téléchargeant l'application Rezo Mobicoop IOS et Android.

Votre situation administrative



IMPORTANT

Pensez à informer la DRH de tout changement dans votre situation personnelle : changement d'adresse, de coordonnées bancaires, mariage, séparation/divorce, naissance d'un enfant, ...

En effet, certains changements peuvent avoir un impact sur votre salaire ; il est donc important de les signaler au plus tôt.

C'est le cas, par exemple, si l'un ou plusieurs de vos enfants

ne sont plus à votre charge (au sens des prestations familiales) suite à une séparation ou un divorce ou si celui-ci travaille et touche une rémunération supérieure à 55 % du SMIC.

En cas de trop perçu, les sommes seront récupérées.

Le formulaire "Changement de situation administrative" est disponible sur la GED.

Enquête de satisfaction - Brèv'infos



Afin de mieux répondre à vos attentes concernant votre journal interne, nous avons effectué, en juin dernier, une enquête de satisfaction auprès du personnel de l'établissement. Suite au dépouillement des 114 questionnaires reçus, voici quelques grands chiffres et quelques avis/idées qui ressortent :

7.80/10

NOTE ATTRIBUÉE À BRÈV'INFOS

Taux de lecture

Vous êtes **85 %** à lire le journal de manière régulière et **92 %** à le feuilleter automatiquement

Périodicité

La périodicité du journal semble adaptée pour **95 %** d'entre vous. Quelques personnes souhaiteraient une publication mensuelle

Format du bulletin

Les thématiques abordées vous intéressent à **93 %**, les titres sont accrocheurs à **86 %** et le style d'écriture est apprécié par **95 %** d'entre vous. Le journal est lisible pour tous et le format vous convient (**90 %**). La mise en page est attrayante.

Le contenu plébiscité

- La présentation des nouveaux agents
- Les projets et travaux
- L'histoire du CHE
- La mise en lumière d'activités spécifiques
- Les manifestations dans les services
- Les témoignages des équipes pour présenter les dispositifs en place
- La diversité des sujets traités vous intéressent.

Suggestions/nouvelles rubriques

- Retour sur les journées congrès
- Les événements à venir
- Informations RH (promotion interne, CGOS, départs et arrivées des agents, vacances de poste, formation)
- Informations sur les partenaires du social et médico-social (inscription du CHE sur le territoire)
- Zoom sur les professionnels et leurs métiers,
- Retour sur les instances
- Articles de vulgarisation sur des thématiques professionnelles
- Projets de services (tous services confondus)

Le BI traverse les années en se réajustant à vos besoins et aux retours de tous. Il est pour certains une madeleine de Proust du CHE pour d'autre un papier de plus à l'air du tout numérique. Il est pour l'institution un rendez-vous précieux avec vous tous sur le territoire. Nous travaillons à son évolution, l'année 2024 marquera à n'en pas douter une nouvelle ère pour notre gazette Estranienne.

Vos remarques justes et qualifiées seront naturellement prises en compte, l'information est un élément essentiel pour comprendre et appréhender toutes les évolutions législatives, structurelles et managériales auxquelles tout établissement est confronté. Ce rendez-vous bimestriel est l'occasion de vous apporter la synthèse de l'actualité de notre monde hospitalier.

Speedmeeting

Le mardi 5 décembre dernier, la communauté d'agglomération Mont Saint Michel Normandie organisait un speedmeeting avec les professionnels de santé. Le Centre hospitalier de l'estran était représenté par Mmes Garnier, Audinel, Genouvrier, Legendre Helleu, accompagnées de Léa Triguel, psychologue.

Dans le cadre du contrat local de santé (CLS), l'agglomération Mont Saint Michel Normandie a organisé un speedmeeting pour permettre aux différents acteurs du territoire de se connaître pour faciliter l'accès à la santé. Un domaine en tension qui connaît un manque de médecins et soignants autant en libéral qu'à l'hôpital.

Le territoire autour d'Avranches est placé en zone d'action complémentaire c'est-à-dire impacté par le manque de médecins et qui nécessite de mettre en oeuvre des moyens pour éviter que la situation se dégrade.



Le reste de l'agglomération est considéré en zone d'intervention prioritaire ; ce qui représente les territoires les plus durement confrontés au manque de médecins.

Pour Fanny Anfray, la cheffe de projet du CLS, cet événement était aussi l'occasion de faire le lien entre les élus et le monde de la santé et ainsi mieux connaître l'offre de soins du territoire.

Un grand succès puisque 81 personnes se sont déplacées.



Autour de chaque table, plusieurs personnes issues du secteur médico-social et sanitaire et bien d'autres profils du territoire du Sud Manche déclinent leur profession à tour de rôle. Chacun a une minute pour se présenter. Quelques élus se sont glissés parmi les participants.



Nos professionnels à la rencontre des élus

Toujours avec pour objectif de renforcer la cohésion territoriale, plusieurs temps de présentation des services de premier recours en santé mentale ont eu lieu en novembre et décembre.

Nos professionnels sont allés à la rencontre des élus du territoire, dans leur mairie. Ici, ceux du Val de Sée accompagnés de Fanny Anfray, Directrice du pôle territorial du Val-de-Sée (1^{ère} personne à gauche sur la photo)



Evaluations externes

Les évaluations externes de la MAS escale, la MAS l'Archipel et du CAMSP ont eu lieu du 27 novembre au 1er décembre.

Deux évaluateurs externes sont intervenus sur chacun des sites avec pour mission d'évaluer la qualité des activités et prestations délivrées par ces structures aux personnes accueillies.

Les évaluateurs ont interrogé 6 résidents et 3 familles, les professionnels des structures et des services supports, les représentants des conseils de vie sociale (CVS) des MAS et les partenaires du CAMSP.

Ces questionnements ont été réalisés sur la base du référentiel d'évaluation de la Haute Autorité de Santé.

L'évaluation externe est une étape importante qui entérine l'engagement des professionnels auprès des résidents et dans la dynamique d'amélioration continue de la qualité.

Lors des temps de restitution en fin de visite, les évaluateurs ont mis en avant l'accompagnement bienveillant et individualisé mis en œuvre par les soignants, leur écoute et l'adaptation aux besoins et attentes des personnes accompagnées. Les dynamiques projet et territoriales dans lesquelles s'inscrit le CAMSP ont également été valorisées. Des pistes d'amélioration ont également été relevées et des actions ont immédiatement été engagées.

Merci à l'ensemble des équipes pour leur investissement dans la démarche de préparation et dans les différents temps d'évaluation.

Félicitations

Aux équipes du SMR et de l'addictologie (hospitalisation complète et SMRA) qui ont obtenu le score de 100 % à l'indicateur HAS "Evaluation et prise en charge de la douleur.

Histoire

Des pavillons psychiatriques...à la M.A.S.l'Archipel

Depuis le 28 octobre 1997, la M.A.S. l'Archipel est implantée à la place des pavillons psychiatriques du service des hommes : **Rabelais, Lasègue et Mortier.**

En 1905, d'après le plan général de la distribution d'eau de l'établissement, le quartier des "idiots - épileptiques femmes" devient ensuite le quartier Lasègue et Mortier. Le pavillon des "idiots -épileptiques Hommes" est remplacé par Rabelais bien plus tard.

En 1959, 205 malades sont hébergés à Rabelais sur 385 présents au service des hommes. En 1968, 127 lits sont mentionnés.

Au pavillon Rabelais, en 1965, le service est "encombré" malgré le départ des enfants qui a libéré une pièce, d'après le rapport d'activité de 1965.

Le pavillon MORTIER était un pavillon d'infirmerie et d'admission pour les malades en service fermé en 1965 et ne comptait plus que 36 lits. Au pavillon LASEGUE, l'absence d'eau chaude et d'installations sanitaires est soulignée dans ce même rapport par le Dr Fournier. Selon un infirmier entré en 1965, ils allaient chercher l'eau chaude aux bains (bâtiment PAUMELLE).

Mais 1 an plus tard, en 1966, le service bénéficiera d'installations sanitaires qui se révéleront insuffisantes.

Selon le rapport d'activité de 1968, les grands dortoirs des pavillons MORTIER, LASEGUE sont "boxés", c'est-à-dire aménagés de boxes.

Aujourd'hui, les 5 maisons patio se nomment : Aurigny, Jersey, Chausey, Tombelaine et Cézembre en référence à la localisation géographique.



Développement durable

Tri sélectif

Le Centre hospitalier de l'estran a célébré la Semaine européenne de réduction des déchets en lançant une initiative majeure en faveur de la durabilité. Avec un investissement de plus de 67 000€ en 2023, **l'établissement étend son programme de tri des déchets, renforçant les filières de déchets.**

Cette avancée, concrétisée par l'acquisition de supports ergonomiques, marque le premier objectif du plan de développement durable du CH, **avec des sessions de formation à venir soulignant l'importance du tri sélectif pour les équipes de soins, administratives et opérationnelles, ainsi que les patients.**

L'objectif clair est de réduire les déchets incinérables et de maximiser le recyclage, alignant l'établissement sur les objectifs nationaux de réduction des déchets d'ici 2025 et 2035.

Cette nouvelle vision se matérialise par l'installation de nouveaux contenants dans toutes les unités du CH, destinés au tri des déchets recyclables, des déchets dangereux, et des documents confidentiels.

Le Centre hospitalier de l'estran, en collaboration étroite avec des partenaires publics et privés, transforme ainsi sa gestion des déchets, promouvant une participation active de son personnel et des patients. Cette initiative positionne l'établissement en tant que pionnier dans la préservation de l'environnement, soulignant son engagement envers une diminution significative des déchets incinérables et une contribution positive aux objectifs nationaux de gestion des déchets.

Pierre-Gilles Lefoulon, agent déchetterie



Développement durable

Préserveons l'environnement



Un concours de nichoirs a été organisé au cours de la journée Développement Durable de septembre dernier.

Les deux nichoirs plébiscités, celui de l'Accueil de jour Pain d'Epices et celui du pôle addictologie, ont reçu un prunier à planter.

Ils viennent d'être installés à proximité du bâtiment le Grésillon.

Les nichoirs, quant à eux, sont accrochés à plusieurs endroits dans l'établissement.

Ces deux actions sont destinées à préserver nos espaces verts et à favoriser la biodiversité comme instrument de soin.

Documentation

Les dernières acquisitions de livres sont consultables sur "la documentation en ligne" accessible via l'Estranet/bibliothèque.

Vous pouvez contacter Valérie Boisbras (73.45) pour plus d'informations.



REPLAY



Noël à l'EHPAD

Marché de Noël, goûter des familles, veillée de Noël : Ces activités festives ont fait la joie des résidents et leur famille.

L'équipe d'animation coordonnée par Sébastien Barraud et Isabelle Louet a créé une ambiance festive en conviant le public à danser et à chanter.

Noël à l'Escale

L'association *Escapade* de la MAS l'Escale a organisé un **marché de Noël** le samedi 2 décembre à la salle des fêtes de Saint Planchers. Une journée de partenariat avec la mairie et l'APE de la commune au cours de laquelle beaucoup de résidents ont pu échanger avec les visiteurs et les nombreuses familles. Certains résidents avec l'aide du personnel ont tenu des stands de ventes. La visite du père Noël a remporté un vif succès.

Un après-midi *animation de Noël* a eu lieu le 14 décembre : chants, maquillage et goûter étaient au programme.

Le parcours de Noël a fait son retour dans les jardins de l'Escale avec chaque année de nouvelles décorations.

Parcours dans les clochers : Une dizaine de résidents participent à l'aumônerie tous les 15 jours. Ce temps est animé par le prêtre Régis qui est accompagné de bénévoles. Les séances du mois d'octobre et de novembre ont permis la confection de guirlandes de roses pour décorer l'église de Saint Planchers dans le cadre de la célébration du 150^{ème} anniversaire de la naissance de Thérèse de Lisieux en association avec l'UNESCO. 4 résidents sont allés à cet événement le 6 décembre. Ils ont été ensuite invités à partager un verre à la mairie.



A vos agendas

VOEUX

La cérémonie des vœux
aura lieu
le mardi 23 janvier
à partir de 17 h
Salle Grésillon



2024

C'est parti, vous pouvez saisir votre dossier C.G.O.S 2024 sur Internet depuis votre Espace agent sur le site

www.cgos.info

Fanny BOUCAN (73.25), votre correspondante CGOS à l'estran se tient à votre disposition pour toute information en lien avec la saisie du dossier.

DOSSIER C.G.O.S 2024



OUVREZ VOS DROITS !

J'Y VAIS